



## Conseil économique et social

Distr. générale  
23 avril 2012  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 2012

New York, 2-27 juillet 2012

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire\*

**Débat de haut niveau : examen ministériel annuel**

### **Déclaration présentée par Verein zur Förderung der Völkerverständigung, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* E/2012/100.



## Déclaration

Si l'on part du principe que d'ici à 2050, 9 milliards de personnes aspireront au niveau de prospérité atteint par les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, la taille de l'économie devrait augmenter pour être 15 fois supérieure à celle qui est la sienne aujourd'hui. Cet état de fait induit un dilemme dans le sens où, bien que la croissance puisse ne pas être viable à terme, une croissance négative semble, elle aussi, précaire. D'abord, on pourrait sortir de ce dilemme en passant d'un point de vue mécaniste de l'économie à une « économie à finalité humaine », illustrée par la durabilité et la responsabilité sociale des entreprises à l'échelle mondiale. Ensuite, il nous faut de nouveaux modèles économiques reposant moins sur les compétences fondamentales que sur les ressources disponibles pour satisfaire les besoins élémentaires de la population. Les défis auxquels le monde devra faire face à l'avenir nécessiteront de passer d'un système fondé sur des activités de base et des économies d'échelle à un système fondé sur des activités multiples axées sur des économies de gamme. Enfin, une autre réponse classique consiste à procéder au « découplage » et à la « dématérialisation », qui associent continuité de la croissance et déclin du flux des matières. L'augmentation des rendements étant une spécialité de nos économies capitalistes modernes, cette approche semble séduisante. En faisant en sorte que les modèles et stratégies économiques soient en harmonie avec la nature, une branche d'activité entièrement nouvelle peut se développer et une importante diversification d'« emplois verts » s'opérer, ce qui contribuera au développement durable et à la croissance économique, favorisant également l'élimination de la pauvreté. La responsabilité sociale des entreprises pourrait servir à promouvoir la création de modèles viables et la conclusion de solides partenariats public-privé, dont les possibilités n'ont pas encore été pleinement exploitées. Pour ce faire, il conviendrait d'abord de déterminer la mesure dans laquelle les activités des entreprises pourraient être adaptées en fonction des priorités arrêtées en matière de développement national ou international et ensuite d'établir comment les gouvernements pourraient, dans les faits, aider et faciliter ces pratiques d'entreprise.

---